

ASSEMBLEE GENERALE 2021 – année 2020

Procès-verbal

L'équipe dirigeante de l'Office du Sport Villeurbanne a décidé d'organiser l'assemblée générale 2021 à distance, le 30 juin 2021, par le biais de la plateforme de vote en ligne Belenios.

Rappel du calendrier et de la procédure de vote

📧 Le 16 juin 2021, une convocation a été envoyée, par mail, à tous et toutes les dirigeant·e·s et bénévoles des associations sportives affiliées à l'OSV (ou en cours d'affiliation) dont nous avons le contact, ainsi qu'aux dirigeant·e·s et bénévoles de l'Office du Sport.

Cette convocation détaillait le calendrier et la procédure de vote. Elle comprenait également les 7 rapports soumis ou vote et téléchargeables en version pdf. Elle invitait enfin toutes celles et ceux qui le souhaitaient à transmettre leurs questions, remarques ou demandes concernant lesdits rapports, par mail ou téléphone, avant le 21 juin 2021.

📧 Le 23 juin 2021, un tutoriel expliquant comment utiliser la plateforme de vote (+ coordonnées d'une personne à contacter pour une aide technique) a été envoyé, cette fois, aux seul·e·s votant·e·s c'est-à-dire aux présidents ou présidentes des associations affiliées et aux dirigeant·e·s de l'OSV.

📧 Le 28 juin 2021, ces mêmes personnes ont reçu, par mail, le lien et le code leur permettant d'accéder à la plateforme le jour j.

📧 Le 30 juin 2021, le vote a été ouvert à 8h pour se clôturer à 20 h sur Belenios selon le principe : une association (ou un dirigeant·e de l'OSV) = un·e représentant·e = une adresse mail = un vote.

La Maison des Sportifs a également été ouverte de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h pour permettre aux personnes qui le souhaitaient de voter en présentiel par le biais d'un formulaire papier.

Nombres de votant·e·s le 30 juin 2021

Associations : 20.

Membres actifs du comité directeur : 7.

Total : 27 (5 votes en présentiel, 22 en ligne).

Rapport moral, Patrick Pegoraro, président

Mesdames, messieurs,

Cette année encore nous n'avons pas la possibilité de tenir cette assemblée générale en présentiel. La crise sanitaire ne vous a pas permis de pratiquer vos activités normalement et nombre d'entre vous se trouvent dans une situation financière délicate.

L'office du Sport a donc, de fait, orienté ses missions vers l'aide et le soutien aux clubs afin que la reprise se fasse dans les meilleures conditions possibles.

En 2020, nous avons poursuivi notre démarche sur ce qui fonde notre action auprès de vos clubs et en direction des Villeurbannais et Villeurbannaises.

Le travail et l'engagement du comité directeur et des personnels de l'office nous amène maintenant, pas à pas, à formaliser la feuille de route ambitieuse et pragmatique qui se concrétisera, pour partie, dès la rentrée 2021.

L'implication de nos bénévoles qui vise à anticiper au mieux les évolutions inéluctables qui guideront notre action en faveur des activités physiques, de la santé, du développement durable, de l'égalité, s'est construite et renforcée tout au long de cette année. Elle s'est nourrie des expériences, des innovations, des stratégies nouvelles que vous avez su mettre en œuvre pour garder le contact avec vos bénévoles et adhérents en cette période compliquée. Nous vous avons rencontrés et nos échanges constructifs permettront la mise en place d'outils de communication performants, utiles à la relance des activités.

Les Foulées 2020 ont été annulées. Les Lauriers ont récompensé, à distance, l'investissement de nos clubs sur les valeurs que le sport doit continuer à défendre. Nos partenaires nous ont soutenus fidèlement.

Notre communication a été renforcée. Nous avons pu rencontrer environ les 2/3 des clubs affiliés et ainsi avoir une vision plus claire et plus exhaustive de vos besoins. L'équipe des permanent·e·s, et bénévoles s'est investie dans la mise en place de nouveaux outils qui nous permettront dès la rentrée 2021 de donner aux Villeurbannaises et Villeurbannais une cartographie juste et précise des activités proposées par vos clubs. Je souhaite remercier sincèrement nos « pilotes » des axes majeurs du projet associatif : Alain Beylier, Florian Faivre, Thomas Rambaud, et Franck Chovelon directeur adjoint.

Je tiens à remercier nos partenaires restés fidèles malgré le COVID, l'équipe municipale, la direction du sport, et vous tous et toutes, bénévoles, sans qui notre action ne serait pas possible.

Des remerciements appuyés aux salarié·e·s, contractuel·e·s et stagiaires qui m'apportent toujours un éclairage pertinent et objectif sur le management de l'Office. Ils ont su garder le cap avec sérénité et se sont engagés dans une démarche prospective riche, au service de vos associations. Ils ont fait preuve d'un investissement remarquable dans ces conditions de travail souvent difficiles.

À très bientôt de vous retrouver à l'occasion d'un prochain moment convivial !

 **26 voix pour, 1 abstention : rapport moral adopté**

Rapport d'activité, Marion Charbonnier, directrice

En 2020, le contexte sanitaire a eu des conséquences très importantes sur **le fonctionnement de l'équipe salariée, sur celui de l'association et sur la nature des missions de l'OSV**. Il a nécessité, de la part de tous et toutes, une adaptation constante au fil des mois.

Dans le même temps, l'adoption du nouveau projet associatif a également enclenché une dynamique nouvelle dont les équipes salariée et bénévole se sont pleinement emparées malgré les restrictions liées à la crise sanitaire.

Les ressources humaines salariées et bénévoles

2020 aura nécessité une grande capacité d'adaptation tant de la part des salarié·e·s...

Mathieu Dandelot occupe, depuis février 2020, le poste de responsable des manifestations. **Franck Chovelon** est, depuis mai dernier, directeur adjoint de l'OSV. **Christelle Chuzet**, **Livia Sellin** et **Vivien Talon** demeurent respectivement, responsable administrative, financière/chargée de l'aide aux associations, chargée d'accueil/des services aux associations et responsable de la communication. **Florian Faivre** a également travaillé 4 mois à nos côtés pour organiser les Foulées 2020, développer notre communication digitale et nos liens avec le Campus de la Doua. Il continue de s'engager à l'OSV en tant membre du comité directeur.

En novembre dernier, **Virginie de Lilla** nous a rejoints dans le cadre d'un service civique de 7 mois pour mener à bien un vaste état des lieux des associations sportives affiliées à l'OSV.

Le challenge a donc été de recréer une dynamique d'équipe au cours d'une année où **le télétravail** est devenu la norme. Il a été de 100% pendant les deux confinements et de 3 jours par semaine le reste de l'année, à l'exception du début 2020, de l'été et du mois de septembre. L'équipe a spontanément su **s'adapter**, rester **mobilisée** et **se réinventer** au fil des mois, tout en se formant à l'usage d'outils numériques. Je suis fière du travail que nous avons accompli ensemble dans ce contexte si mouvant et souvent très difficile à appréhender.

... que des bénévoles des instances dirigeantes et des commissions

La vie et le fonctionnement de l'association ont aussi été très impactés par la crise. Si le Tirage des Rois a pu avoir lieu - le dernier en présence du maire sortant Jean-Paul Bret - la plupart des réunions des instances dirigeantes et l'assemblée générale 2020 (vote en ligne) ont eu lieu à distance. La commission « récompenses » a pu se réunir en présentiel à l'automne.

Tous et toutes les dirigeant·e·s de l'OSV ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation en prenant rapidement le pli des **réunions régulières en visio**.

Le lien avec les bénévoles mobilisés sur nos événements a en revanche été beaucoup **plus difficile à maintenir**. Rare sont celles et ceux qui ont participé au café bénévole en visio du mercredi matin. J'espère que le retour à la normale permettra de retrouver toutes ces personnes si indispensables à la réalisation de nos missions.

🔗 Le changement intégral du système informatique (prestataire et matériel) et la prise de licence Office 365 fin 2019/début 2020 s'est avéré une vraie aubaine pour pouvoir travailler efficacement pendant la crise sanitaire. Les confinements successifs et les mesures de restriction ont ainsi eu pour effet bénéfique d'**accélérer la transition numérique de l'association**.

Les missions et actions de l'OSV

🔗 L'OSV, CONSEIL SPORTIF TERRITORIAL POUR LA VILLE ET SES SERVICES

Le travail lié à cette partie de nos missions a été mis en sommeil pendant une bonne partie de l'année : la participation aux instances de pilotage du programme municipal « En forme à Villeurbanne », l'accompagnement à la mise en œuvre de la démarche « sport engagé », la déclinaison de l'éco-responsabilité et de l'égalité femme-homme dans nos actions et la consultation des commissions « finances » et « fonction sociale et éducative du sport » pour l'attribution des subventions municipales.

Nous avons réorienté notre action en réalisant **des enquêtes auprès de nos clubs affiliés** pour mesurer, à échéance régulière, **les conséquences des mesures de restriction à la pratique** physique et sportive sur le mouvement associatif local (cf. partie suivante). Autant de données que nous avons partagées avec les services et élus de la Ville.

🔗 L'OSV, DEVELOPPEUR ASSOCIATIF POUR LES CLUBS

Les associations sportives affiliées à l'OSV bénéficient d'un panel de services et d'outils gratuits pour les accompagner dans leur fonctionnement et leur développement. La nature de cet accompagnement a beaucoup évolué pour s'adapter au contexte particulier de l'année 2020.

Le contact et le suivi des associations en lien avec la crise sanitaire

En 2020, **l'OSV a contacté ses associations affiliées à deux reprises** : en direct par téléphone lors du 1^{er} confinement puis par le biais d'une enquête numérique en septembre.

Ces deux prises de contact (*suivies début 2021 par une 3^e enquête plus poussée auprès d'un panel de 30 clubs*) avaient pour objectif de **mesurer, à échéance régulière, les conséquences des mesures de restriction** à la pratique sportive et au fonctionnement associatif.

Ce suivi a permis d'anticiper, d'identifier la nature des difficultés rencontrées et de préparer la reprise des activités en 2021 avec la mise en place **d'actions concrètes d'aide au redémarrage** (formations, nouvel outil web, plan de communication Facebook mettant en lumière l'engagement bénévole,...).

En mars/avril, une 15aine de personnes de l'OSV, salariées et bénévoles, **ont échangé par téléphone** avec les représentant·e·s de près de **60 associations affiliées**. Outre le recueil d'informations, ces appels ont permis aux dirigeant·e·s contacté·e·s de se sentir entouré·e·s et écouté·e·s, aspect difficilement quantifiable mais essentiel pour lutter contre l'isolement pendant le confinement.

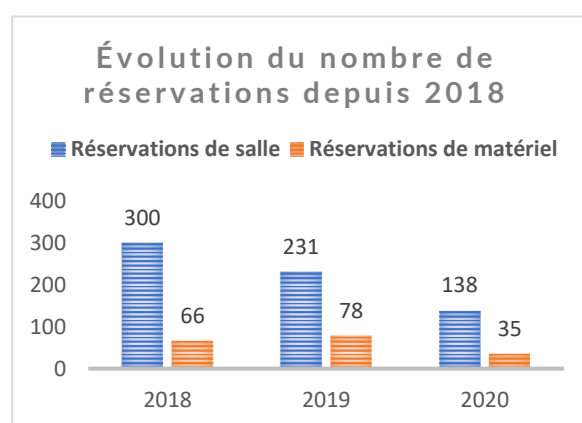
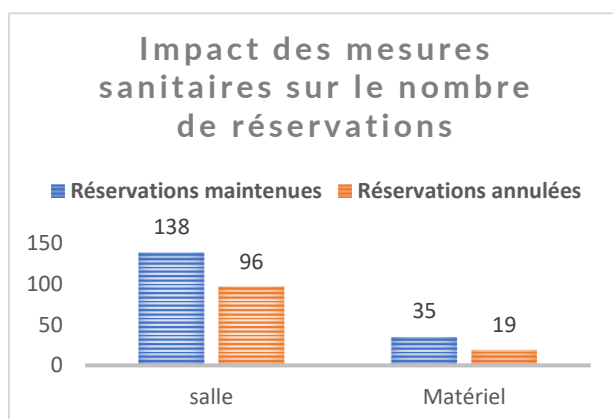
En septembre/octobre, **l'OSV a lancé une nouvelle enquête auprès de ses 108 clubs affiliés** par le biais d'un questionnaire. Il a permis de mesurer l'impact de la covid-19 sur le nombre des inscriptions et la vie l'association et d'identifier les principales difficultés rencontrées.

49 associations ont répondu entre le 10 septembre et le 22 octobre. Les principaux enseignements sont les suivants :

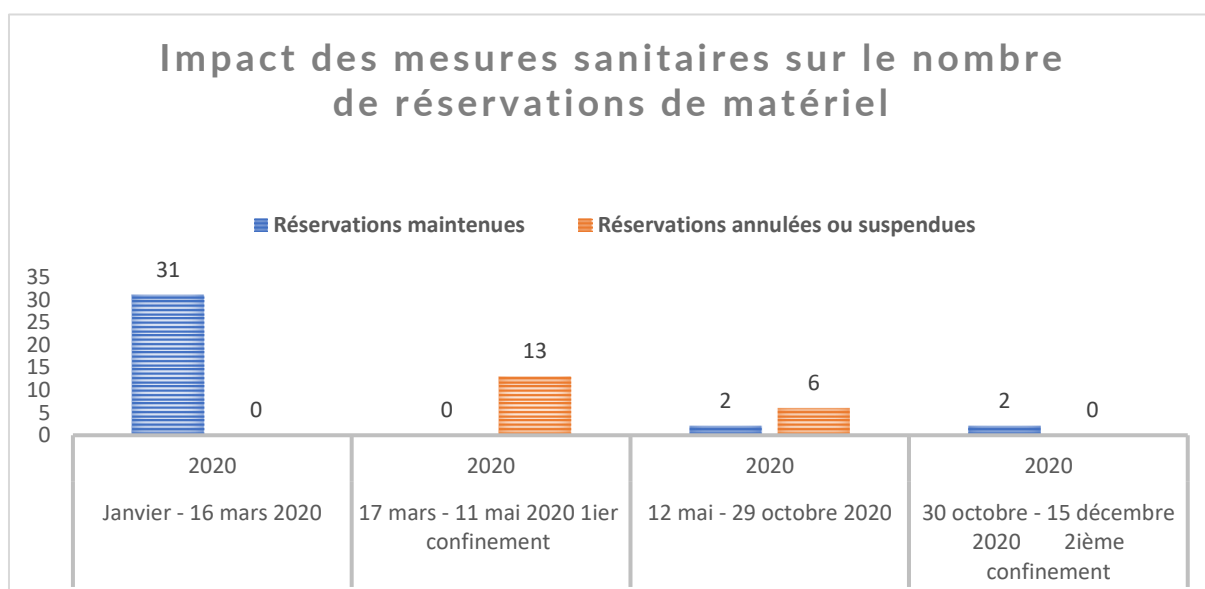
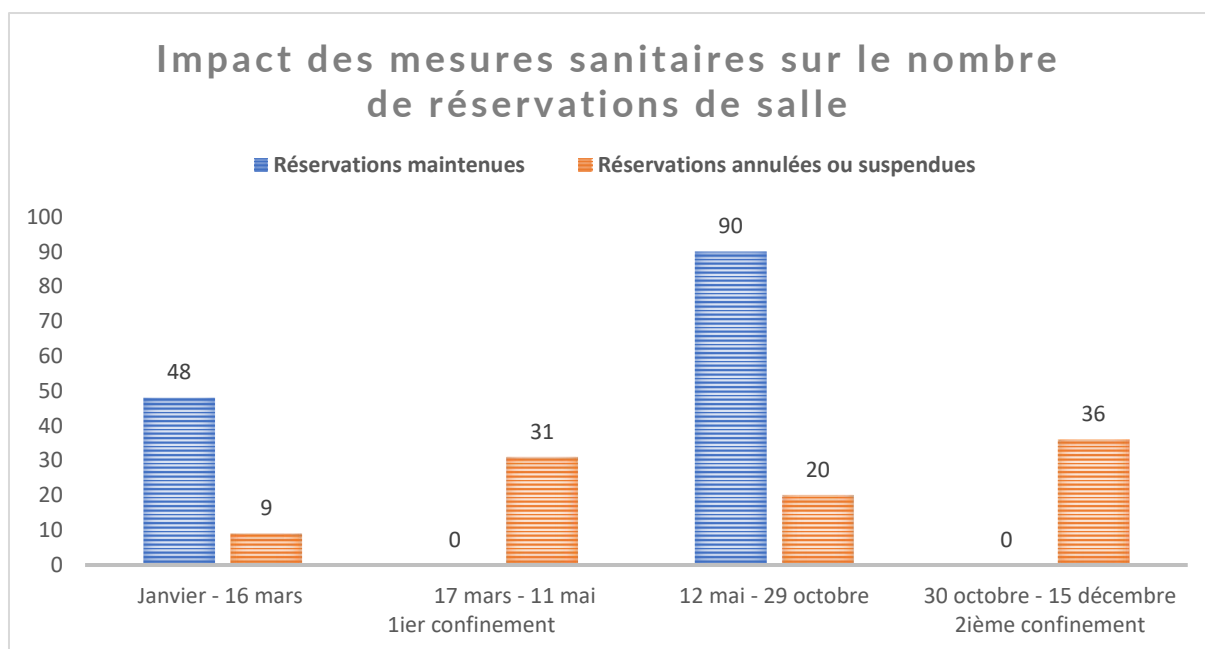
- *Quant aux conséquences du contexte sanitaire au sens large* : à de rares exceptions près, toutes témoignent d'une **baisse du nombre des inscriptions** par rapport à 2019 ;
- *Quant aux conséquences des mesures sur la pratique* : du fait de l'interdiction de la pratique loisir adulte dans les équipements sportifs couverts dès octobre, **un certain nombre d'associations se sont rapidement retrouvées à l'arrêt** sans solution alternative en extérieur. A cette même période, beaucoup parviennent néanmoins à maintenir **une continuité via la pratique des mineur·e·s** et des compétiteur·trice·s. Certaines parviennent même à tirer leur épingle du jeu du fait de la nature de leur disciplin, et/ou du profil de leurs adhérent·e·s, et/ou de leur lieu de pratique, et/ou du maintien des compétitions (foot, cyclisme, tennis,...).
- *Quant aux conséquences des mesures sur le fonctionnement et la vie de l'association* : l'interdiction des temps conviviaux et des moments festifs rend **difficile le maintien du lien social, de la cohésion**, du sentiment d'appartenance des bénévoles comme des adhérent·e·s. Pour autant, les associations s'adaptent vite en s'appuyant sur leurs bénévoles ayant de l'expertise dans l'utilisation des outils numériques.
- *Quant aux principales difficultés rencontrées, sont citées* : la crainte de pertes financières sur le moyen/long terme, la relance des inscriptions, la motivation des compétiteur·trice·s, le suivi des aspects juridiques de mesures sanitaires par toujours claires, la mobilisation des bénévoles et les freins à la cohésion au sein du club.

Les mises à disposition de salles, matériel et dotations

Les mesures en vigueur nous contraints à **suspendre une grande partie des réservations** de l'année 2020 : 96 réservations de salles et 19 réservations de matériel ont été annulées.



Ces restrictions ont entraîné **une baisse de 40% des réservations de salle et de 55% des réservations de matériel**. Seules **15 associations** ont pu bénéficier des services proposés en 2020 contre 48 pour les salles et 45 pour le matériel en 2019.



Par ailleurs, à compter du 1^{er} déconfinement de juin, l'OSV a mis en place **un protocole sanitaire propre à la Maison des Sportifs**, mis à jour régulièrement en fonction de l'évolution des mesures en vigueur (respect des gestes barrière, diminution des jauges, mise à disposition de gel hydroalcoolique et de virucide,...). Ce protocole a été décliné dans les différentes fiches de réservation et affiché dans le bâtiment.

L'aide et le conseil

Les besoins des associations en termes d'accompagnement par notre conseiller juridique, Benoît Dumollard, représentent **6h d'assistance** sur l'année 2020, essentiellement liés au contexte sanitaire (responsabilité des associations quant à l'utilisation des équipements sportifs, traitement des demandes de remboursement par les adhérent·e·s, modalités d'organisation d'une assemblée générale à distance).

Afin d'être prêt à répondre aux besoins de manière encore plus réactive sur les questions liées au droit du travail, notamment la mise en place du chômage partiel, **un soutien complémentaire** a été mis en place par l'intermédiaire du pôle social du cabinet d'expertise comptable TALENZ. Peu d'associations ont finalement eu besoin de cette aide.

Les formations

10 formations ont été programmées sur 2020 dont 4 annulées en raison des restrictions sanitaires avec une participation moyenne d'environ **18 personnes**. Celles-ci concernaient les domaines médico-sportifs, technico-sportif, juridique et celui de l'éco-responsabilité dans le cadre des manifestations sportives.

Une dernière réunion en présentiel a pu être organisée en septembre 2020 pour répondre aux nombreuses questions quant à « **la responsabilité des associations pour organiser l'accueil dans les équipements sportifs dans le cadre de la crise sanitaire** ».

Le contexte de l'année 2020 a permis **d'expérimenter la visio pour 2 formations** en fin d'année et ainsi répondre aux besoins en termes de **communication via les réseaux sociaux** et **d'utilisation de la vidéo** pour organiser des cours en ligne, des réunions en visio-conférence ou pour garder le lien avec leurs membres.

La communication

Les confinements successifs ont été propices pour faire le point sur nos outils de communication et les améliorer dans le but de garder au maximum le lien avec nos associations.

○ Des outils d'information adaptés au contexte sanitaire (Flash'OSV)

Les Flash'OSV, **envoyés en moyenne 2 fois par mois**, pour informer les clubs de l'actualité les concernant, ont été axés sur l'information liée au contexte sanitaire. Ils ont permis :

- d'informer les associations des mesures sanitaires propres au monde associatif sportif,
- de rappeler le maintien des accompagnements possibles par l'OSV (conseil juridique, formations en visio, possibilités d'aide à distance avec une équipe en télétravail),
- d'annoncer les différents appels à projets et mesures de soutien financier,
- de faire connaître les différents outils utiles pour continuer à faire vivre les associations pendant le confinement (« comment gérer son association à distance », « comment vous informer sur la situation pour y voir plus clair et faire le tri parmi toutes les informations que vous recevez ? », « comment vous organiser en interne pour travailler efficacement ? », « Comment garder le contact avec vos adhérent·e·s ? »,....).

○ Les sites Internet de l'OSV et des Foulées

Le site de l'OSV a comptabilisé **5 660 utilisateur·trice·s en 2020**, plus de 8 000 sessions (visites) en tout sur l'année et un pic de 700 personnes sur une journée en novembre à l'occasion du vote des Lauriers du Sport Villeurbannais.

La **page d'accueil du site Internet des Foulées** de Villeurbanne a quant à lui fait l'objet d'une refonte pour une meilleure navigation.

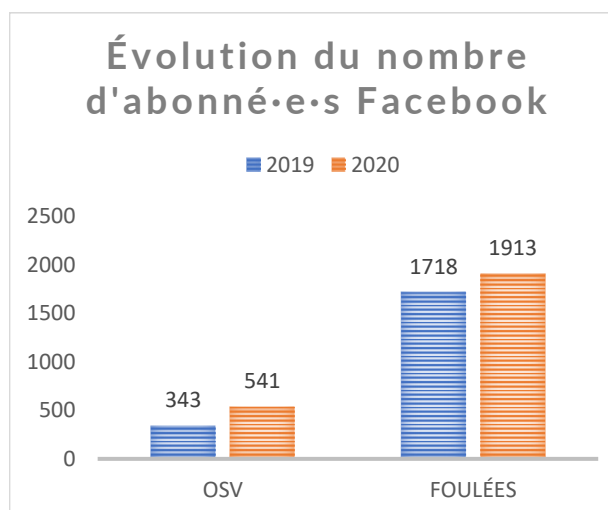
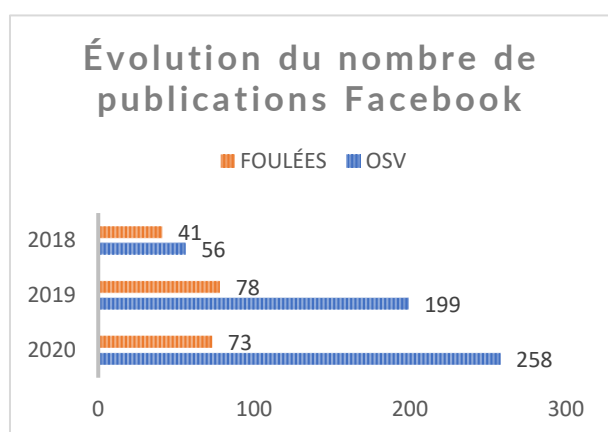
○ La création d'une nouvelle identité visuelle

Vivien Talon a également créé une **nouvelle identité visuelle**, déclinée sur l'ensemble de nos supports, pour améliorer et harmoniser notre communication.

○ L'animation des pages Facebook de l'OSV et des Foulées

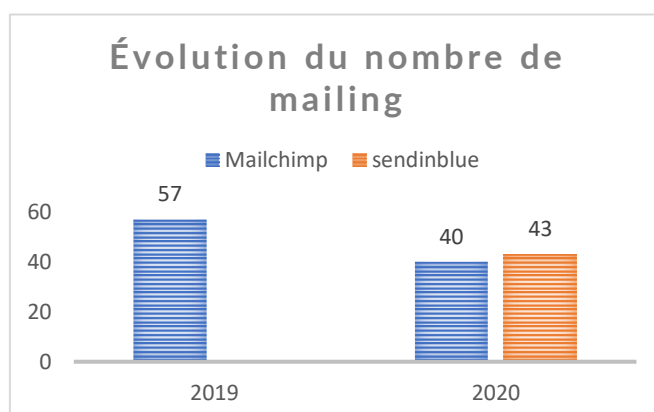
Avec un minimum de 4 publications par semaine, la **communication de l'OSV sur sa page Facebook a évolué de 30%** permettant ainsi de gagner 195 abonné·e·s.

Avec une moyenne de 2 publications hebdomadaires, elle reste stable sur la page des Foulées, permettant toutefois d'augmenter de 200 le nombre de « followers ».



○ Le changement d'outil d'emailing

Après avoir utilisé l'application MailChimp pendant plusieurs années en version gratuite, nous avons décidé, en juillet dernier, de souscrire à une version payante de Sendinblue, plus professionnelle (mise en page, facilité d'utilisation, outils de suivi,...) et mieux adaptée à nos besoins.



Le soutien (matériel, financier, humain, en communication) aux événements sportifs locaux

Plusieurs événements locaux récurrents ou découlant du projet sportif local bénéficient d'un soutien spécifique de l'OSV. Certains ont pu avoir lieu : le tournoi Charles Hernu (clubs de foot), le Cross de la Feyssine (ASVEL athlétisme/USEP), le cyclocross de l'ECOV (ECOV/USEP), les 4h de Villeurbanne du RMSCV. D'autres ont été annulés : le tournoi d'hiver de l'ASUL Tennis, le Contest d'escalade (clubs d'escalade) et le Tournoi Open Jules Maïsterenna (ASVEL section pelote basque).

L'OSV a aussi accueilli dans ses locaux les traditionnels temps forts que sont : le Tirage des Rois, la remise de chèque du BCVIL au centre Léon Bérard, les récompenses aux dirigeant·e-s sportifs-ves et les récompenses de l'USEP.

Le soutien aux projets sportifs étudiants

Depuis plusieurs années, l'OSV apporte son soutien au **Centre Universitaire de Basket** destiné, notamment, aux étudiant·e-s motivé·e-s pour se former et assurer les fonctions de dirigeant·e-s, officiel·le-s et entraîneur·euse-s.

Depuis 10 ans, l'Office du Sport est également partenaire de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes du Sport Universitaire et de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel dans le cadre **d'une bourse aux projets associatifs étudiant·e-s et/ou de manifestations sportives** organisées par les associations sportives (AS) du Campus de la Doua. Pour 2020 l'OSV avait octroyé **une enveloppe de 3 300 €** au bénéfice de huit projets portés par des sections, soit de l'AS INSA, soit de l'AS Lyon1. En contrepartie une 50aine d'étudiant·e-s s'étaient engagé·e-s à participer à l'organisation des « Foulées de Villeurbanne 2020 » en tant que signaleur·euse-s.

Malheureusement, **seuls 2 des 8 événements soutenus ont pu être maintenus (INSA voile, stage d'engagement associatif AS Lyo1).**

👉 L'OSV, ANIMATEUR SPORTIF LOCAL AUPRES DES HABITANT·E·S

Le difficile maintien des actions au bénéfice du bien-être et de la santé



En juin, après le 1er confinement et avant l'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes, le nombre d'inscrit·e-s est reparti à la hausse (passant de 3 à 13).

Pendant les périodes de confinement, la **continuité des activités** a été assurée grâce à des vidéos des encadrants de l'ASUL et de l'ASVEL section athlétisme. Elles ont été transmises, chaque semaine, à toutes les personnes inscrites depuis la mise en place du dispositif pour maintenir le lien et la dynamique.



Ce dispositif a été **particulièrement touché** par les mesures de restriction. Il a nécessité une adaptation permanente, en particulier des encadrant·e-s, pour éviter de perdre la dynamique et le travail engagé au cours des dernières années.

De janvier à début juillet :

Après le 1^{er} confinement, les 4 activités ont pu reprendre la semaine du 15 juin. Le nombre de personnes était alors limité à 9 personnes par groupe. Nous avons donc organisé une séance supplémentaire la semaine 6 juillet.

En juillet :

L'OSV a participé aux animations estivales sur l'avenue Henri Barbusse : 3 séances de fitness et 10 séances de géocaching (UFOLEP 69 et ASUL) ont ainsi été organisées en juillet. La fréquentation a malheureusement été décevante, notamment faute de communication en amont. La contrainte de l'accompagnement des mineur·e·s a sans doute aussi été un frein pour le géocaching. Quant au fitness, il était programmé trop tôt dans la journée (10h30-11h30).

En septembre/octobre :

Les activités ont pu reprendre la semaine du 14 septembre mais toujours avec la contrainte des 9 personnes, particulièrement difficile à mettre en place au Parc Chanteur du fait de l'affluence habituelle.

En novembre/décembre :

Nous avons saisi le 2^e confinement comme une opportunité pour proposer des séances de fitness en vidéo. Elles sont depuis lors diffusées, chaque samedi matin à 11h, sur nos pages Facebook et notre chaîne YouTube. En parallèle, nous avons été malheureusement contraints de suspendre les ballades à Cusset, aux Buers et aux Brosses.

Des « Foulées de Villeurbanne » annulées 15 jours avant l'évènement



Grâce à la dynamique enclenchée ces dernières années et la notoriété acquise, cette nouvelle édition se présentait sous de bons auspices. Un rythme d'inscription similaire à celui de 2019 laissait présager une participation tout aussi forte.

L'édition 2020 avait pour objectif de renforcer encore les fondamentaux de l'évènement : la force de **rassemblement** (tous âges, tous niveaux,...), la sensibilisation aux **bienfaits de l'activité physique sur la santé** (coursures loisir, coursures enfants, village sport/santé,...), **l'éco-responsabilité** (toilettes sèches, rampes de robinet d'eau, ravitaillement en vrac,...) et la dimension **sociale, locale et solidaire** (tarification, encadrement bénévole, soutien au secours Populaire du Rhône,...).

Le 11 mars 2020, en raison de l'interdiction gouvernementale des rassemblements de plus de 1000 personnes, **l'équipe d'organisation s'est vue contrainte d'annuler l'édition du 29 mars**. Près de 1 000 personnes étaient déjà inscrites. Toutes les inscriptions enregistrées sur les épreuves payantes ont donc été remboursées.

L'OSV a par ailleurs souhaité rester fidèle à ses engagements vis-à-vis du Secours Populaire du Rhône et soutenir l'association et ses bénévoles, en première ligne dans la crise sanitaire pour garantir une aide alimentaire aux plus démunis. Le SP 69 a ainsi reçu l'équivalent de 50 centimes par dossard payant enregistré avant l'annulation.

L'organisation de cet évènement est un travail de longue haleine qui débute dès la fin de l'été qui précède. Loin de se décourager, **l'équipe salariée s'est donc relancée en septembre 2020 dans l'organisation de l'édition 2021, celle des 30 ans**. Au cours de l'automne et de l'hiver, un important travail de fond a été mené pour **revoir intégralement le format de la manifestation**. Pour mettre toutes les chances de notre côté sans pour autant perdre en substance, nous

l'avons adapté au contexte sanitaire en déclinant toutes les recommandations de la Fédération Française d'Athlétisme (départs par vagues, port du masque, annulation du village,...).

Une édition des « Lauriers du Sport villeurbannais » en virtuel



Pour cette édition 2020, les Lauriers du Sport Villeurbannais ont dû **renoncer au parquet de l'Astroballe pour une diffusion en ligne en direct de la Maison des Sportifs.**

Pour cette année pas comme les autres, la performance individuelle a laissé place à **l'engagement des clubs.** Trois nouvelles catégories ont été créées pour l'occasion : éducation-égalité, loisir et santé, solidarité et éco-responsabilité. Les catégories individuelles coach et coup de cœur ont été maintenues.

Les étapes habituelles de préparation de l'événement ont été reconduites : de l'envoi du dossier de candidature aux associations, en passant par la sélection des nommé·e·s par la commission « récompenses », le vote en ligne (1 voix) et le vote d'un jury (1 juré, 1 voix) représentatif du mouvement sportif villeurbannais. Le jour de l'enregistrement, le maire, l'adjoint au sport, le président de l'OSV, les 5 lauréat·e·s et le jury, ont tous et toutes joué le jeu du virtuel.

Au total, les Lauriers 2020 ce sont : **17 associations, 12 jurés, 1 juré grand public, un message de soutien de Caroline Garcia, plus de 3 500 votes en ligne, 100 spectateur·trice·s lors du direct et une vidéo de 38 minutes de la soirée.**

 **25 voix pour, 2 abstentions : rapport d'activité adopté**

Rapport financier

Bilan des cotisations 2020, Mireille Riou, trésorière

109 associations étaient affiliées au 31 décembre 2020 dont 15 omnisports pour un montant total de cotisations de 7 316 €. Elle rappelle également que les associations qui ne sont pas à jour de leur cotisation pourront se voir refuser leurs demandes dans l'attente d'une régularisation.

Pour rappel, le montant de la cotisation pour cette année écoulée s'élevait, pour la cinquième saison consécutive, à : 60 € par association et 18 € par discipline avec un minimum de 60 € et un plafond à 180 € pour les associations omnisports (100 € pour les associations sportives étudiantes).

Exonération exceptionnelle des cotisations pour la saison 2021/2022

Au cours des deux saisons écoulées, les associations sportives ont été durement touchées par les conséquences de la crise sanitaire et l'arrêt des activités physiques et sportives. Pour autant, le sport amateur, en particulier les structures fonctionnant uniquement sur la base du bénévolat, ont fait figure de parent pauvre des mesures de solidarité nationale.

En cohérence avec ses valeurs et sa mission de soutien au mouvement sportif local, **le comité directeur de l'OSV, lors de sa réunion du 10 février 2021, a décidé de proposer l'exonération de cotisation 2021/2022 pour l'ensemble de ses structures affiliées.** Cette mesure, avant tout symbolique, est une **marque de solidarité** tout autant qu'une manière de **réaffirmer l'utilité sociale et sociétale** des associations sportives agissant au plus près des Villeurbannais·e·s.

Les associations affiliées ou nouvellement affiliées à l'OSV ne recevront donc pas d'appel à cotisation pour la saison 2021/2022.

✓ **BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2020**

(Transmis en intégralité avec la convocation à l'assemblée générale)

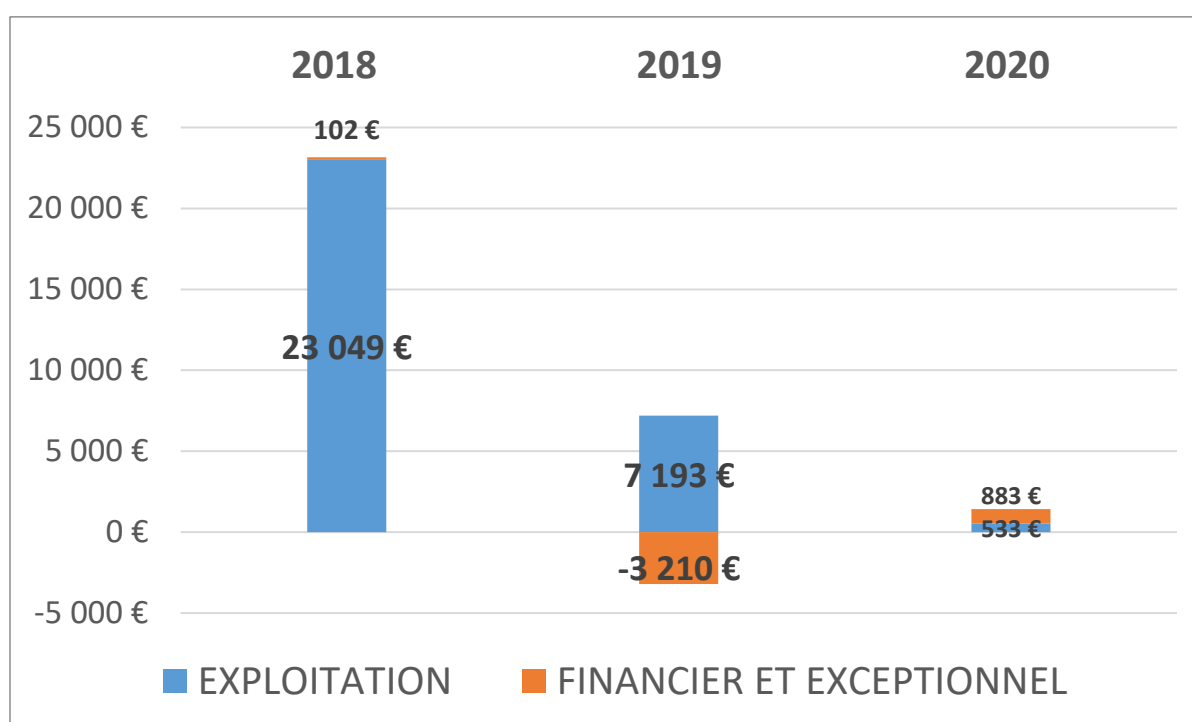
✓ **PRESENTATIONS GRAPHIQUES**

Le résultat de l'exercice et le comparatif sur 3 années (2018 à 2020)

Le résultat 2020 se décompose :

- d'un résultat d'exploitation de 533 € ;
- d'un résultat financier de 1 014 € ;
- d'un résultat exceptionnel de - 34 € ;
- d'un impôt sur les produits financiers 97 € ;

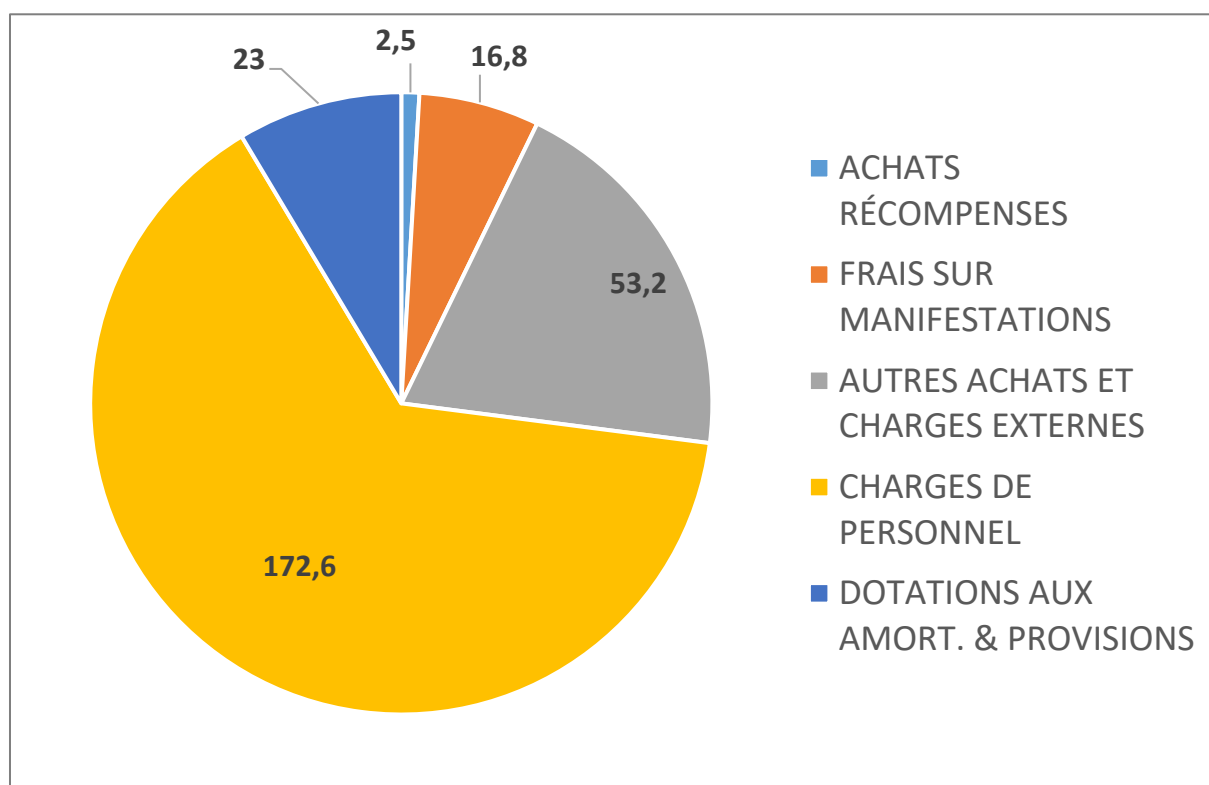
SOIT un résultat total de 1 416 €



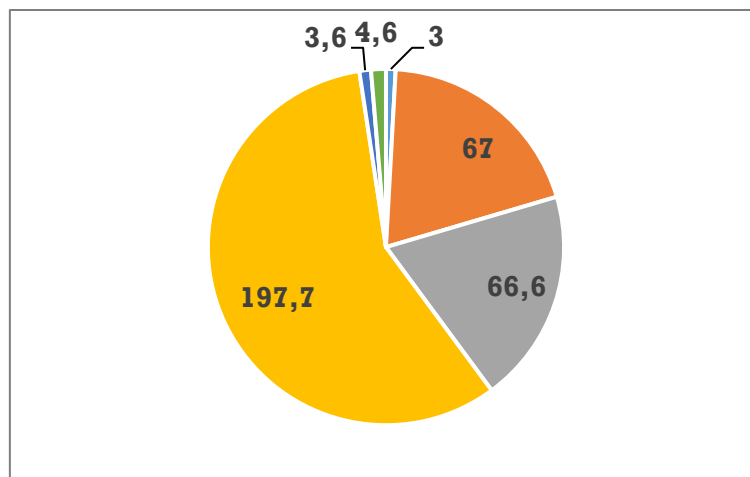
Répartition des charges (en euros)

Les charges comprennent principalement :

- 64,4% de charges de personnel en diminution de 25 k€ :
 - o Effectif en légère baisse : 4,3 personnes contre 4,5 en 2019,
 - o Personnel OSV avec charges : +10,4 k€,
 - o Personnel municipal avec charges : -14,7 k€,
 - o Aides Covid Urssaf reçues pour -18 k€,
 - o Prise de congés payés en augmentation sur l'exercice 2020 : -2,5 k€, donc solde de congés dus en baisse.
- 6,3 % de frais de manifestations en baisse de 50 k€
- 19,8 % d'autres charges et charges externes en diminution de 13,4 k€. Les principales variations sont les suivantes :
 - o Maintenance : -1,3 k€
 - o Vêtements pour les bénévoles : -1 k€
 - o Révision véhicule : -0,8 k€
- Une provision pour risques de 18 k€ est comptabilisée pour les aides URSSAF reçues, susceptibles d'être reversées, dans l'attente de plus de précisions.



Répartition des charges 2020 (en K€) : sur un total de 268.1 K€

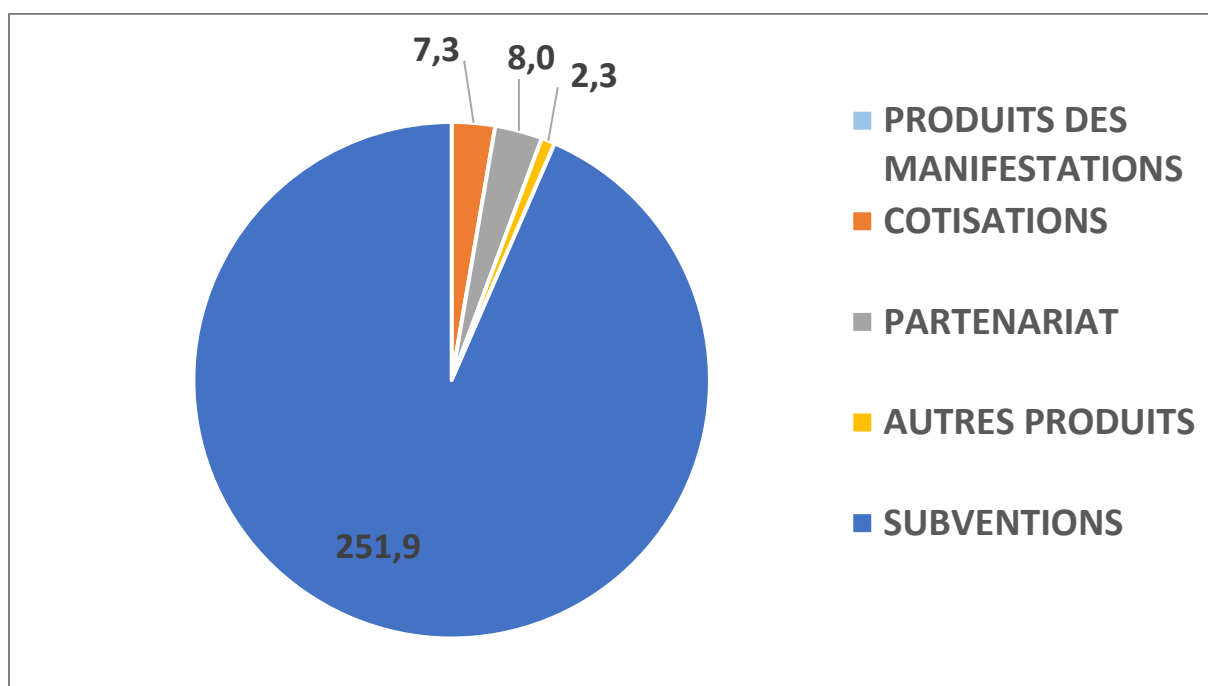


Répartition des charges 2019 (en K€) : sur un total de 342.5 K€

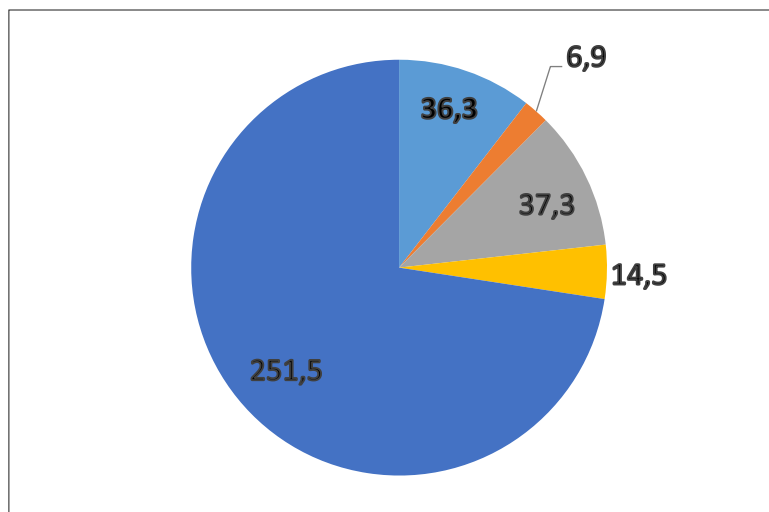
Répartition des produits (en Keuros)

Les produits comprennent principalement :

- 94 % de subventions :
 - o La subvention de la ville de Villeurbanne pour 245 k€ (91% des produits) contre 250 k€ (72% des produits) en 2019.
 - o La subvention FNOMS de 6,5 k€ pour la 1^{ère} année en 2020.
- 3 % de partenariats en baisse de 29 k€.
- Absence de produits des manifestations en lien avec l'annulation de toutes manifestations en 2020, liées la crise sanitaire. Ces produits représentaient environ 10%.



Répartition des produits 2020 (en K€) : sur un total de 269.5 K€



Répartition des produits 2019 (en K€) : sur un total de 346.5 K€

Le bilan présente :

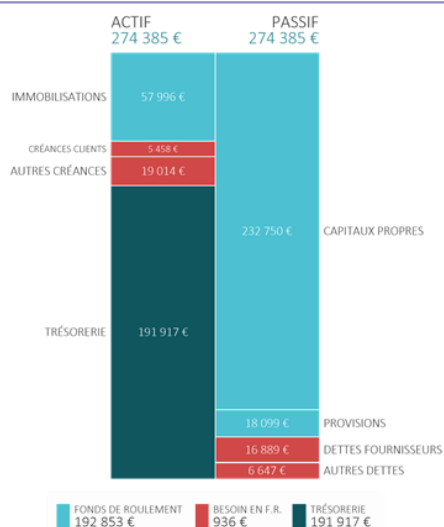
Au passif :

- Des fonds propres de 233 k€ comprenant le résultat de cette année pour 1 416 €.
- Une provision de 18 k€ pour risques de reversement des aides URSSAF.
- Des dettes fournisseurs pour 17k€, réglées sur 2021.
- Des autres dettes notamment auprès des organismes sociaux qui se dénouent en 2020 et des dettes relatives aux congés payés.

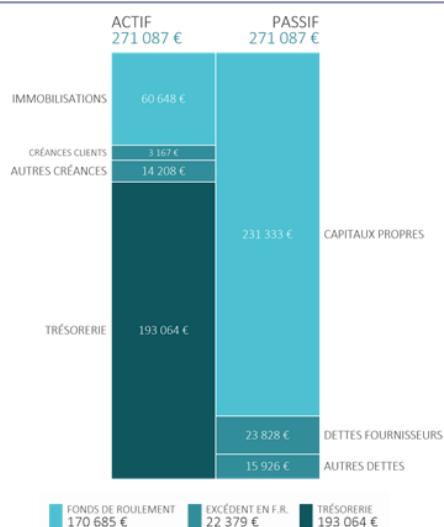
A l'actif :

- Les immobilisations nettes des amortissements s'élèvent à 58 k€ comprenant l'acquisition de 1,1 k€ de matériel de manifestations et d'immobilisations financières.
- La trésorerie différence entre les fonds propres et le besoin en fonds de roulement est de 192 k€, soit environ 6 à 7 mois de charges d'exploitation d'une année d'activité normale.

BILAN AU 31/12/2020



BILAN AU 31/12/2019



Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé à l'assemblée d'affecter le résultat de l'exercice 2020 de 1 416 € en report à nouveau.

Proposition de constitution d'une réserve spécifique à la relance des activités des clubs

Il est proposé à l'assemblée de constituer une réserve qui sera consacrée aux actions menées par l'OSV pour soutenir la relance des activités des associations affiliées à l'OSV.

Cette « **réserve pour plan de relance des clubs** » s'élèvera à la somme de **20 000 €** et sera prélevée sur le compte de report à nouveau.

Répartition des fonds propres après affectation

Après affectation du résultat 2020 et constitution de la « réserve pour plan de relance des clubs », les fonds propres se décomposeront comme suit :

- d'un **report à nouveau de 157 218 €**,
- d'une **réserve « plan de relance des clubs » pour 20 000 €**,
- de **fonds associatifs sans droit de reprise** d'un montant de **55 532 €** correspondant à des fonds destinés à mener des actions de façon durable dans les domaines conjoints de la santé et du sport.

Soit un total de fonds propres de 232 750 €.

 **26 voix pour, 1 abstention : Rapport financier adopté**

Rapport du commissaire aux comptes

Le cabinet **Audit Conseil et Comptabilité** (*intégralité du rapport envoyé par mail avec la convocation à l'AG*) certifie que les comptes annuels, au regard des règles et principes comptables, donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

 **26 voix pour, 1 abstention : rapport du commissaire aux comptes adopté**

Budget prévisionnel 2021, Mireille RIOU, trésorière

Le budget prévisionnel 2021 présente actuellement un déficit de - 12 078 € avec un total de charges de 239 352 € pour un total de produits de 227 274 €.

CHARGES PRÉVISIONNELLES 2021		PRODUITS PRÉVISIONNELS 2021	
ACHATS		RECETTES MANIFESTATIONS	
Achats du stock coupes et médailles	1 500	Recettes FOULEES	0
Fournitures entretien et petit équipement	2 050	Recettes LAURIERS	325
Fournitures administratives	350		
		PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	350
CHARGES EXTERNES			
Entretien, maintenance	8 870	SUBVENTIONS VILLE	209 559
Primes assurance	2 480	Subvention fonctionnement	75 101
Documentation, frais de colloque, séminaires ...	2 994	Subvention salaires postes titulaires	68 700
Télésurveillance	974	Subvention salaires postes non titulaires	65 758
Honoraires	18 847	Subvention exceptionnelle	0
Relations publiques, communication	1 750		
Frais de déplacement, mission, réception	300	AUTRES SUBVENTIONS	6 000
Frais AG, restauration bureau, équipe, bénévoles	2 590		
Frais postaux et télécomm	2 300	RECETTES PARTENARIAT	8 000
Charges externes diverses	1 570		
		RECETTES COTISATIONS	0
FRAIS SUR MANIFESTATIONS	34 314		
- FOULEES	1 300	AUTRES PRODUITS DE GESTION	100
- Lauriers & Soirée des dirigeants	11 500		
- Actions SPORT/SANTE	11 000	TRANSFERT DE CHARGES	1 940
- Autres manifestations organisées par OSV	1 000	D'EXPLOITATION	
- Autres manifestations co-organisées	9 514		
ou prise en charge factures par OSV			
Impôt sur intérêts et placements financiers	150		
CHARGES DE PERSONNEL			
- Salaires OSV + avantages TR	117 087		
- Cotisations sociales + taxe FPC	35 126		
- Indemnités stagiaire/service civique	1 200		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	4 900		
CHARGES FINANCIERES	0	PRODUITS FINANCIERS	1 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0
		DÉFICIT PRÉVISIONNEL	12 078
TOTAL DEPENSES	239 352	TOTAL RECETTES	239 352

 25 voix pour, 2 abstentions : BP 2021 adopté

Nouvelles adhésions 2020, Christine Maudier, présidente déléguée

Cette année, une association a souhaité nous rejoindre. Celle-ci a rencontré les membres du comité directeur qui a émis un avis favorable. Cette association vous est donc présentée dans ce rapport et son adhésion à l'OSV soumise à votre approbation.

Men On One Wheel (WOOM)

Cette association est représentée par son président Pierre-Gabriel GORZOLA. Depuis 2004, elle propose la pratique du monocycle sous toutes ses formes, en particulier le basket.

Trois séances ont lieu chaque semaine au gymnase de l'école mère Thérèse à Villeurbanne. L'association compte aujourd'hui 20 adhérent·e·s (loisirs et compétition).

 **25 voix pour, 1 abstention et 1 contre : nouvelle adhésion approuvée**

Liste des candidat·e·s au comité directeur 2021-2022

Bérengère HUET (Spéléo Club Villeurbanne) n'a pas souhaité se représenter.

Seule une personne a fait acte de candidature : Mickael DALMAIS, trésorier de l'association « Charpennes Tonkin Tigers ».

Composition du comité directeur 2021-2022 soumise au vote

Alain BEYLIER (A corps et Accord)
Michel BIGORNE (Amicale Scolaire Laïque des GC omnisports)
Jacques CAVEZZAN (Comité du Rhône de Rugby à XIII)
Nicole CRETIN (Amicale Laïque AP omnisports)
Mickaël DALMAIS (Charpennes Tonkin Tigers)
Gilbert-Luc DEVINAZ (membre d'honneur)
Florian FAIVRE (ASVEL VBF)
Benoît GAGET (Badminton Club Villeurbanne)
Sylvie GALLI (ASVEL section athlétisme)
Maylis GUTIEREZ (ASVEL section pelote basque)
Jean-Maurice JANIN (Racing Moto Side Car Club Villeurbanne)
Christine MAUDIER (ALAP section natation)
Dominique MEHALLEL (Jeune France Villeurbanne)
Patrick PEGORARO (Amitié Nature Villeurbanne)
Thomas RAMBAUD (Jeune France Villeurbanne)
Jean-Louis ROLLIN (Entente Cycliste Olympique Villeurbannais)
Mireille RIOU (Club Mouvement Cadres Villeurbanne)
René STEIMANN (membre d'honneur)
René DEVINANT (Comité du Rhône Handisport)

Les représentants du conseil municipal désignés par délibération du conseil municipal sont Ali Mohamed AHAMADA, Ikhlef CHIKH et Sébastien CHATAING.

Les services de la Ville sont également représentés par Xavier FABRE, directeur de la direction du sport (+ 2 personnes selon l'actualité du CD).

 **25 voix pour, 2 abstentions : nouveau comité directeur élu**

Fait à Villeurbanne
Le 15 juillet 2021

Le président,
Patrick Pegoraro

